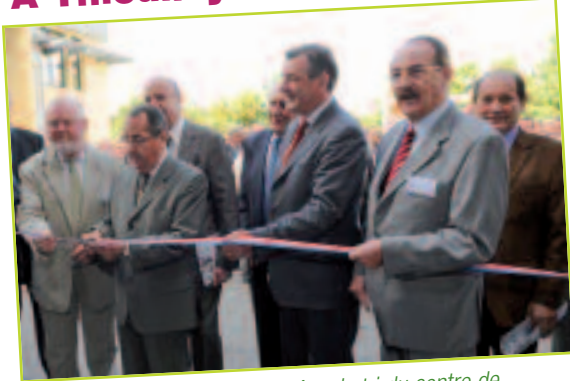


Sur le terrain Inaugurations, réunions...

A Thieulloy-l'Abbaye



Pour inaugurer la nouvelle chaîne de tri du centre de traitement des déchets ménagers du SMIRTOM Picardie Ouest en compagnie de Jean-Claude Billot, son Président (crédit photo: François Rouillard-Airaines)

A Ville-le-Marclet



Avec le Maire Bernard Defrançois pour la pose de la première pierre de l'I.M.E. pour l'accueil d'un public handicapé

A Ribemont-sur-Ancre



En compagnie d'Henri Gérard, Maire, pour l'inauguration de l'accueil périscolaire

A Estrées-Mons



Avec le Maire Jean-Paul Colard, pour l'inauguration du vestiaire du football club

A Péronne



L'inauguration du mémorial érigé en hommage aux militaires de la Somme, morts pour la France en Afrique du Nord. Il s'agit du 79^{ème} mémorial de ce genre érigé en France métropolitaine en présence notamment d'André Dechoz, Président de l'UDAC

A Crécy-en-Ponthieu

Au Congrès Départemental du S.D.I.S, en présence du Maire, Régis Lécuyer (crédit photo SDIS 80)



Information

Permanences 2012 Les lundis à 18h30

- 23 janvier: Picquigny
- 27 février: Rosières-en-Santerre
- 19 mars: Poix-de-Picardie
- 26 mars: Péronne
- 14 mai: Abbeville
- 11 juin: Acheux-en-Amiénois
- 2 juillet: Ault
- 10 septembre:
Ailly-le-Haut-Clocher
- 8 octobre: Ailly-sur-Noye
- 12 novembre: Albert
- 26 novembre: Bernaville

Les 4 réunions de terrain du Sénateur en 2012

- Mercredi 20 juin - Jeudi 21 juin
- Mercredi 27 juin - Jeudi 28 juin

A Berteaucourt



Visite de courtoisie au maire de Berteaucourt-les-Thennes: Jean-Luc Vasseur

A Friville-Escarbotin



Inauguration de la Résidence Beauval avec le Maire David Lefevre. "Seulement 3 % des 40000 logements locatifs de la Somme sont situés en milieu rural." (photo Hervé Leflond)

Pour en savoir plus...
site internet
www.danieldubois.info



Editorial

Nouvelles fonctions au Sénat

Daniel Dubois, membre du Groupe Union centriste et républicaine, est élu **Vice-Président** de la Commission de l'économie. Il continue à participer aux groupes d'études "énergie", "gestion des déchets", "chasse et pêche". Il rejoint le groupe "agriculture".

De plus il est nommé membre :

- du Conseil national de l'Habitat
- de la Commission nationale chargée de l'examen du respect des obligations de logements sociaux
- de la délégation aux Droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.
- du Groupe de travail sur la Réforme de la Politique Agricole Commune.

Scission de la Commission

Suite à la volonté de la nouvelle majorité sénatoriale, la commission de l'économie, du développement durable et de l'aménagement du territoire est scindée en deux nouvelles commissions : celle des affaires économiques et celle du développement durable, des infrastructures, de l'équipement et de l'aménagement du territoire.

Daniel Dubois, porte-parole du Groupe UCR en séance le 19 décembre, s'est élevé contre cette division : **"Au moment où notre pays traverse une crise majeure, l'urgence est d'organiser un Grenelle de l'industrie, et certainement pas de séparer économie et environnement. Nous avons en effet tout intérêt à ce que l'économie de notre pays fonctionne. La décision prise va à l'encontre de cet enjeu!"**

Le point sur l'action du Conseil général IDEAL et Très Haut Débit

Enfin entendu sur "IDEAL"

La majorité de M. Manable au Conseil général a enfin entendu le groupe d'opposition que je préside sur les amendements que nous déposons à propos de cette politique d'aide financière aux communes, systématiquement rejetés depuis 3 ans.

Mesures en voie d'être obtenues :

- le taux de subvention passe de 15 à 20 %
- subventions fongibles sur 3 ans, le crédit devient donc pluriannuel
- des plafonds de subvention réajustés

Mais attention aux contraintes...

Un nouveau critère : la "Conditionnalité DD" (Développement Durable) a été créée. Par exemple : la construction ou la réhabilitation de bâtiments publics, tout comme l'éclairage public, devront faire l'objet de dossiers techniques apportant la preuve d'une réduction des consommations énergétiques. Les travaux dans les logements communaux ne sont plus éligibles

aux subventions "IDEAL" mais à celle du complément habitat avec ses propres critères, notamment en matière d'économie d'énergie. De plus, la ligne dite du Concours exceptionnel aux petites communes est supprimée. **"Nous allons donc poursuivre notre travail de propositions pour que la nouvelle politique territoriale 2012 - 2014, soit plus simple, plus claire, plus efficace."**

Très Haut Débit

Quel financement dans la Somme ?

Le sujet est d'importance car il engage le Département pour les 20 prochaines années. Les investissements publics s'élèvent à 12 millions d'euros (M€) par an pendant 10 ans. Déduction faite des aides de l'Etat (2,6 M€), de l'UE (0,3 M€) et des recettes venant des opérateurs privés, **il reste 5,1 M€ à la charge des collectivités locales.**

Quelle position du Conseil régional de Picardie ?

Avec mes collègues du Conseil général, nous avons dénoncé le manque de clarté des propositions de financement du Président du Conseil général, le financement proposé n'apportait aucune assurance ni sur la participation du Conseil régional pourtant compétent en matière d'aménagement du territoire ni de précision sur celle demandée aux Communautés de communes. Le Président du Conseil général, mis en minorité (30 voix contre 16) par ses propres amis, a accepté de revoir le plan de financement.



Inauguration des 3 RPC du Haut-Clocher

"Une couverture très haut débit est nécessaire pour le fonctionnement en réseau des tableaux blancs interactifs, des ordinateurs portables et des espaces numériques de travail. L'absence de très haut débit signifierait la mort de nos écoles rurales." Daniel Dubois - Intervention au Sénat - Débat sur la couverture numérique du territoire

Loi de Finances 2012 pour les collectivités 2 mesures très importantes

Création du Fonds de Péréquation: ce FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) reprend la plupart des propositions du Sénat. Grâce aux amendements de Pierre Jarlier, membre du groupe centriste, **la diversité des territoires et la réalité des charges auxquelles les collectivités doivent faire face sont mieux prises en compte.** Ce fonds sera chargé de prélever et de redistribuer au sein du bloc communal (communes et structures de coopération intercommunale à fiscalité propre) 150 millions d'euros en 2012, puis 360 en 2013, 570 en 2014 et 780 millions d'euros en 2015. À compter de 2016, les ressources du fonds sont fixées à 2 %



des recettes fiscales des communes et de leurs groupements dotés d'une fiscalité propre. **Cette disposition devrait permettre d'augmenter le nombre d'EPCI et de communes bénéficiaires du FPIC, notamment pour les plus fragiles et en zone rurale.** Désormais seules les collectivités dont l'effort fiscal est supérieur à 0,5 % bénéficieront du dispositif pour réserver le FPIC aux collectivités qui ont déjà mobilisé leurs marges de manœuvre fiscale.

Les simulations sont disponibles sur mon site internet www.danieldubois.info

Les syndicats de communes éligibles à la DETR!

Grâce à un amendement déposé avec mes collègues du groupe Union centriste et républicaine au Sénat, le texte prévoit que les syndicats mixtes et les syndicats de communes, sous un certain seuil de population (60000 habitants) peuvent être éligibles à la DETR (il était prévu que seuls les EPCI à fiscalité propre en bénéficieraient dès 2013).

Avec José Sueur, Maire de Rosières, mon suppléant au Sénat: 10 ans pour la MARPA les Acacias

AMENDMENT
ADOPTÉ

Vidée de son sens par la nouvelle majorité sénatoriale Pourquoi je n'ai pas voté la Loi de Finances

"Le gouvernement a fixé pour priorité au projet de loi de finances pour 2012 la réduction de l'endettement en privilégiant la réduction du déficit public. D'après le projet de loi initial, celui-ci devait être ramené de 5,7 % en 2011 à 4,5 % en 2012, 3 % en 2013, 2 % en 2014 puis 1 % en 2015. Le 6 décembre dernier le Sénat a adopté le projet de loi de Finances pour 2012 par 175 voix contre 168. Le texte a été profondément remanié par la nouvelle majorité sénatoriale et qui l'a malheureusement vidé de son sens. Ils ont fait le choix de rejeter les crédits de vingt-deux des trente-deux missions de l'État, plaçant ainsi notre budget en situation d'excédent fictif, à hauteur de 138 milliards d'euros, allant jusqu'à renoncer à payer des millions de fonctionnaires et à honorer des milliards d'euros d'engage-

ments de l'État. Entre l'examen du projet de loi de financement de la sécurité sociale et celui du projet de loi de finances pour 2012, la nouvelle majorité sénatoriale a voté quarante-six nouvelles taxes et créé vingt-trois nouvelles niches.

C'est pourquoi je n'ai pas voté le projet de loi de finances 2012 lors de sa première lecture devant le Sénat. Au regard de la situation économique particulièrement difficile à laquelle doit faire face notre pays, je regrette le comportement de mes collègues de la nouvelle majorité."

En bref

Voies Navigables de France

Daniel Dubois est intervenu en discussion générale au Sénat sur le projet de loi: "...je souhaite attirer l'attention du Gouvernement sur l'intérêt à mieux associer les collectivités dans le fonctionnement de l'agence. Il nous faudrait réfléchir par exemple à une ouverture du Conseil d'administration aux élus locaux, pour améliorer le dialogue entre VNF et les collectivités..." (extrait)

Mission agriculture

Intervention de Daniel Dubois auprès de Bruno Le Maire en Commission:

"L'agriculture est confrontée à un besoin de régulation des prix. Même si celle-ci relève du niveau européen, un fonds spécifique avec des règles de fonctionnement souples permettrait d'anticiper les crises dont nous ne serons pas à l'abri demain..." (extrait)

Nommé membre du Groupe de travail sur la Réforme de la PAC

Déplacement à la Commission européenne à Bruxelles le 18 janvier pour un entretien, notamment, avec M. Georg Haeusler, chef de cabinet du commissaire Dacian Ciolos, en charge de l'agriculture et du développement rural et avec la représentation permanente et divers organismes. Une table ronde est prévue au Sénat, avec l'ensemble des syndicats agricoles, fin janvier 2012. Des auditions sont programmées.



A la Commission européenne à Bruxelles avec le groupe de travail du Sénat

Feux clignotants éoliennes

Mme Kociusko-Morizet, Ministre de l'Ecologie se dit prête à étudier ma demande concernant l'homologation d'un système de balisage destiné aux éoliennes, capable de réduire significativement les nuisances lumineuses.

14 amendements votés dans le Projet de loi Protection des consommateurs



L'arrivée de l'opérateur Free mobile a permis de relancer la concurrence, là où longtemps, a existé une certaine entente

Daniel Dubois a été le porte parole en séance publique les 19 - 20 - 21 et 22 décembre pour défendre ses amendements et ceux de son groupe (Union centriste et républicaine) au Projet de loi relatif au renforcement des Droits, de la Protection et de l'information des consommateurs dans les principaux secteurs de la vie courante: **les télécommunications, l'énergie, le logement, la santé, le commerce électronique, la distribution alimentaire...**

9 amendements votés en commission et 5 en séance

Exemples d'amendements votés en commission:

- l'inclusion des enfants majeurs dans le calcul des surloyers (logement social);
- la représentation du FSL dans les commissions de surendettement etc...

AMENDEMENTS
ADOPTÉS

On regrette, le rejet au Sénat de 2 amendements:

- **Energie:** relatif à la suppression de tarifs progressifs pour l'électricité et le gaz.
- **Surendettement:** créant un répertoire national du crédit comme dispositif efficace de prévention du surendettement.

Intervention de Daniel Dubois: "cette mesure est urgente face à la progression du surendettement en France: plus de 700 000 personnes sont concernées, et l'encours des dettes qui ne peuvent pas être remboursées atteint 6 milliards d'euros. La création d'un fichier positif assainit les conditions d'octroi du crédit à la consommation, sans l'assécher."

Les amendements votés en commission sont intégrés au texte discuté en séance et viennent l'enrichir.

Ces secteurs représentent pour les consommateurs français des dépenses contraintes difficiles de rogner, qui représentaient **un tiers du revenu des ménages aujourd'hui contre 13,4 % en 1960**. La tendance est à l'accroissement de ces dépenses dans les années à venir.

En séance publique, intervention de

Daniel Dubois: "en matière de téléphonie mobile, le projet de loi présente quelques mesures permettant d'améliorer l'information du consommateur sur ses factures. M. le secrétaire d'État, je souhaite rappeler que, en termes de prix des télécommunications, **la vraie protection tient d'abord à l'ouverture à la concurrence de ce secteur, on n'a pas besoin de lois pour faire baisser les prix: un cadre concurrentiel réel et lisible peut suffire**. Rappelons-nous que les trois opérateurs principaux de téléphonie mobile se sont entendus pendant des années pour maintenir artificiellement des prix élevés, parmi les plus hauts d'Europe. **L'opérateur Free, comme il l'a fait pour Internet, promet une baisse radicale du prix des forfaits**. N'en déplaise aux opposants au libéralisme, le marché concurrentiel joue donc son rôle en matière de baisse des prix. Il faut l'encourager et l'approfondir."

Texte en attente de deuxième lecture à l'Assemblée Nationale.

Au Sénat

Zoom sur le recyclage...

- Extension à l'ameublement de l'affichage de la contribution environnementale.
- Prolongation de six ans (soit 2019) de l'affichage de la contribution environnementale sur les DEEE.

Daniel Dubois, explication de vote:

"l'existence de la contribution environnementale visible a permis de construire une filière française à haute qualité environnementale, de **maintenir ou créer 5000 emplois en France**, et de soutenir les collectivités locales partenaires de la filière, les acteurs de l'économie sociale et solidaire qui réemploient les appareils. La filière industrielle française de recyclage des DEEE est encore jeune: **les installations de dépollution et de traitement sont récentes et loin d'être amorties (5 à 10 ans nécessaires).**"



Les DEEE (Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques), une mine pour le recyclage

Zoom sur l'assurance-vie...

Daniel Dubois, explication de vote:

"... vise à **renforcer la transparence sur les actions engagées par les assureurs pour rechercher les bénéficiaires des contrats d'assurance, ainsi que sur l'état du stock de contrats non réclamés**. Actuellement, l'obligation concerne seulement les assurés de plus de 90 ans, sans contact avec l'assureur depuis deux ans, pour des contrats de plus de 2000 euros (...). Fait rare depuis nombreuses années, l'assurance-vie, qui reste le produit préféré des Français, avec un encours de plus de 1375 milliards d'euros, connaît une décollecte. Cette confiance est économiquement utile puisqu'elle concerne un produit de long terme dont on connaît toute l'importance pour le financement de l'économie et elle est moralement indispensable, car **il n'est pas normal que les sommes souscrites ne profitent pas à leurs bénéficiaires.**"